

# France: de l'histoire au projet urbain

Catherine Blain, Marlène Ghorayeb

## ▶ To cite this version:

Catherine Blain, Marlène Ghorayeb. France: de l'histoire au projet urbain. 2021. hal-04646241

# HAL Id: hal-04646241 https://hal.science/hal-04646241v1

Submitted on 12 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# FRANCE: DE L'HISTOIRE AU PROJET URBAIN

Catherine Blain et Marlène Ghorayeb, 2020

Manuscrit original, traduit en anglais pour publication: Blain (Catherine), Ghorayeb (Marlène), « France: From History to Urban Project », in Andre Bideau, Catherine Blain, Marlene Ghorayeb, Susanne Komossa, Karl Kropf, *The Morphology of Urban Landscapes: History, Analysis, Design*, Berlin: Dietrich Reimer Verlag, 2021, p. 63-76. (hal-04028844)

# Introduction. Dans les pas des Annales

En France, les sociétés, leurs modes de vie, mais aussi leurs expressions matérielles et immatérielles font l'objet d'une attention renouvelée depuis la création par les historiens Lucien Febvre et Marc Bloch de la revue *Les Annales* (1929), et leur volonté de développer une histoire globale fondée sur une recherche pluridisciplinaire. Reprenant la direction de la revue en 1946, Fernand Braudel poursuit cette ambition qui, en 1968, conduit à la création de la Maison des sciences de l'homme (devenu EHESS en 1975). S'y rencontrent notamment les réflexions fécondes des structuralistes tels que Claude Lévi-Strauss (*Anthropologie structurale*, 1958), Roland Barthes (*Essais critiques*, 1964) et Michel Foucault (*Archéologie du savoir*, 1969).

Jusqu'en 1968, l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme se développe à l'écart de ce bouillonnement intellectuel universitaire. Car il est dispensé par deux institutions distinctes : d'une part à l'École des Beaux-Arts de Paris (créée en 1817, qui compte des antennes régionales), d'autre part à l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP, fondé en 1919). Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, les enseignants de l'IUP militent contre toute vision réductrice de la problématique urbaine et, en écho aux travaux des *Annales*, développent des recherches sur l'histoire des villes, sur leurs formes urbaines et architectures — en particulier sur Paris (Pierre Lavedan en 1925, Marcel Poëte en 1929, etc.). Un certain nombre d'architectes français, ayant suivi ou non cet enseignement, sont donc sensibilisés à l'importance de comprendre le cadre de vie comme l'expression de la société humaine à une époque particulière et dans un lieu particulier. Toutefois, dans la pratique, les acteurs de la maîtrise d'ouvrage s'accommodent plutôt d'une séparation fonctionnelle entre deux échelles d'intervention, le plan d'urbanisme et les édifices, gouvernées chacune par des règles de composition spécifiques.

L'intérêt pour la typo-morphologie intervient dans la mouvance de Mai 68, dans ce contexte spécifique de remise en cause des théories, doctrines et pratiques établies. Depuis les années 60 s'observe la montée de critiques à l'encontre des modes de décision et de production de la ville. Les débats autour des politiques urbaines sont attisés par la publication en 1968 du *Droit à la ville* d'Henri Lefebvre<sup>1</sup>, qui insiste sur l'importance de considérer la ville comme un espace social que l'habitant doit pouvoir s'approprier par sa participation. D'autre part, les manifestations populaires du printemps 1968, initiées par des revendications universitaires, sont suivies de différentes actions de blocages, grèves ou fermetures d'établissements, notamment l'École des Beaux-arts de Paris<sup>2</sup>. La section architecture ne rouvrira, car il sera alors décidé de créer de nouvelles « Unités Pédagogiques » d'enseignement de l'architecture, fondées sur de

<sup>1-</sup> Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Ed. Anthropos, 1968. Voir Laurence Costes, « Le Droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? », *Espaces et Sociétés*, 2010/1-2 (n° 140-141), p. 1979 ; en ligne sur <a href="https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-177.htm">https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-177.htm</a>

<sup>2-</sup> Voir Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 68*, ed. Recherches, Paris, 2005; Guy Lambert, Eléonore Marantz (dir.), *Architectures manifestes. Les écoles d'architecture en France depuis 1950*. MétisPresses. 2018.

nouvelles bases et réparties sur l'ensemble du territoire français. Cette volonté de changement traduit à la fois de revendications émanant des milieux professionnels (architectes et urbanistes) et un désir plus profond, souvent lié à des convictions politiques : celui de changer la société en transformant le mode de production de la ville et de l'architecture.

### 1. Historiens de la forme urbaine

Dès la fin des années 60, une réflexion novatrice voit le jour en réaction à un projet de rénovation urbaine : celui du quartier des Halles, vaste opération comprenant une gare d'échange multimodale (métros, RER), un centre commercial et un certain nombre d'équipements. Parmi les contestataires de ce projet figurent de nombreux architectes et des historiens d'art, comme André Chastel, alors directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE, 1951-1978) et professeur à l'Institut d'art et d'archéologie de la Sorbonne (il a succédé en 1955 à Pierre Lavedan). Chastel est un proche d'André Malraux, Ministre d'État chargé des Affaires culturelles (1959-1969) qui, en août 1962, a fait voter une Loi élargissant la protection au titre des monuments historiques à des ensembles ou quartiers urbains « lorsque ceux-ci présentent un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur » (secteurs sauvegardés). En 1964, Malraux confie à Chastel la mission de créer l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. C'est dans ce cadre que ce dernier s'engage en 1967, avec ses assistants et étudiants, dans une vaste étude historique du quartier de Halles.

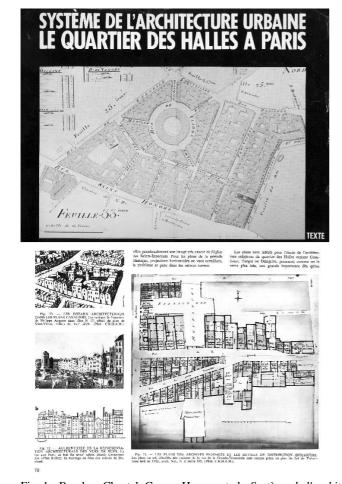


Fig. 1 - Boudon, Chastel, Couzy, Hamon et al., *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris* (1977) : page frontispice du vol. 2 et p. 37.

Cette étude, finalisée en 1971 alors que sont démolis les pavillons Baltar, restera un temps confidentielle, du moins jusqu'à sa publication sous forme d'un article dans les Annales en 1975 puis d'un rapport en 1977 (en deux volumes, analyse et atlas)<sup>3</sup>. Pourtant, il s'agit bien d'un jalon essentiel pour l'analyse urbaine. Car, comme l'annonce Chastel, son ambition est « moins de multiplier les enquêtes historiques que d'améliorer la timidité de la lecture du paysage urbain ». <sup>4</sup> Dans ce but, il se concentre sur deux thèmes : l'étude de « l'architecture mineure » et la ville comme continuité dans l'espace et le temps. S'inspirant des méthodes et les idées de l'approche historique française de l'école des Annales, développées par les historiens ruraux et agricoles, il convoque d'abord «l'analyse historique de la structure de la parcelle et du tissu urbain » afin de « déterminer les relations entre le site et l'architecture ainsi qu'entre le site et la fonction». <sup>5</sup> Mais il ajoute aussi à ces méthodes une approche nouvelle, issue de la sémiotique. En effet, considérant le plan de ville comme « un texte qui doit être analysé » (ainsi que le suggère Roland Barthes<sup>6</sup>), l'étude convoque l'analyse typo-morphologique afin d'apprécier l'évolution de ses éléments. Chastel introduit ainsi une méthodologie inédite dans le champ des historiens, avec de nouveaux instruments : la cartographie et le relevé, l'analyse des dynamiques de transformations du tissu urbain (formes et parcelles).

Cette démarche sera prolongée dans le cadre d'une autre recherche d'historien, portant cette fois sur le « Paris XIX<sup>e</sup> siècle » et développée à la demande de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR, créée en 1967). Conduite par l'historien François Loyer, jeune universitaire qui a participé à l'étude des Halles et collabore avec l'inventaire général, elle fera également appel à de minutieuses enquêtes historiques et analytiques. Conduites de 1974 à 1978 en tenant compte du parcellaire comme cadre d'édification, elles permettront de révéler un savoirfaire urbain fondé sur un enchaînement d'architectures dites « banales », et d'interroger aussi bien leurs relations avec l'architecture savante ou leurs logiques d'association que le rôle de l'espace public pour l'organisation des tissus urbains et leur permanence. Ces études serviront *in fine* à protéger des secteurs significatifs de « tissus constitués » dans le cadre du nouveau Plan d'Occupation des Sols de Paris. L'ouvrage issu de cette recherche deviendra rapidement un incontournable pour le champ de l'histoire urbaine.

### 2. Recherche et enseignement en architecture

L'émergence d'une recherche architecturale et urbaine au sein des nouveaux établissements d'enseignement est encouragée par l'État, et surtout par le ministre André Malraux. Dans ce but est créé à Paris dès 1969 l'Institut de l'environnement, dont la mission est de réunir toutes les disciplines intéressées par le cadre de vie au sein d'un programme de recherche et d'enseignement pluridisciplinaire<sup>7</sup>. En 1972 est par ailleurs institué le Comité d'orientation de la recherche et du développement en architecture (CORDA), instance publique chargée d'encourager et de financer des programmes de recherche couvrant un large éventail de thématiques et de disciplines<sup>8</sup>.

<sup>3-</sup> Françoise Boudon, « Tissu urbain et architecture », *Annales E.S.C. 30 Annonces* (1975) 4, 773-818; Françoise Boudon, André Chastel, Hélène Couzy, Françoise Hamon, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, Paris, Ed. CNRS, 1977, 2 vol.

<sup>4-</sup> Boudon et al. (1977), 815.

<sup>5-</sup> Boudon et al. (1977), 816 nt 3.

<sup>6-</sup> Roland Barthes, « Sémiologie et urbanisme », *L'architecture d'aujourd'hui* n°153, déc. 1970, p. 11-13.

<sup>7-</sup> La décennie qui suit verra la création de l'Institut français d'architecture (1981) et la mise en place de véritables laboratoires de recherche au sein de certaines des 22 écoles d'architecture françaises.

<sup>8-</sup> Voir Éric Lengereau, L'État et l'architecture, 1958-1981 : Une politique publique?, Paris, éd. Picard, 2001.

Les nouvelles écoles d'architecture sont, pour leur part, créées entre 1969 et 1973. De nouvelles pédagogies et recherches s'y développent rapidement, mariant souvent les champs disciplinaires associés à leurs programmes d'enseignement, comme la géographie et la sociologie, la philosophie et l'histoire. Deux groupes de recherche créés au début des années 1970 conduisent en parallèle des travaux pionniers dans le domaine de la typo-morphologie : l'un à l'école d'architecture de Versailles, autour de Jean Castex et Philippe Panerai (laboratoire ADROS, qui deviendra le LADRHAUS), et l'autre à Paris-Belleville, porté par Bernard Huet (IERAU, renommé IPRAUS). A l'instar d'André Chastel, leur objectif est d'outiller leurs regards sur la ville par l'analyse historique et matérielle de l'architecture et des formes urbaines. Mais à la différence des historiens, ils convoqueront moins les outils des Annales que le savoir sur les formes urbaines déjà constitué par des architectes, géographes ou urbanistes du début du 20e siècle, ainsi que les méthodes d'« analyse urbaine » utilisées principalement par les italiens Saverio Muratori et Carlos Aymonino (et, d'une manière différente, par Aldo Rossi).

#### 2.1 Castex et Panerai à Versailles

Sensibles aux écrits de Lefebvre, ces derniers sont aussi ouverts aux questionnements de la sociologie urbaine, au travers des travaux d'Henri Raymond. Leur échelle d'investigation est celle de la forme urbaine, mais ils s'intéressent aussi à l'observation pratique des modèles culturels dominants, la reconnaissance des types et l'étude des tissus en constituent les fondements. Les premiers travaux portent sur la commune de Marcillac (1969-1972), dont le village comporte des vestiges féodaux, et le nord-est de Paris, un secteur d'ancien faubourg dont les deux villages ont été annexés en 1860 (1971). Dans ces enquêtes, ils abordent trois niveaux d'analyse : la parcelle et l'immeuble/l'édifice, le processus d'urbanisation, et les changements au niveau des îlots, de la trame viaire, des paysages. Les travaux ultérieurs questionneront les grandes réalisations et modèles de l'histoire de l'architecture et de l'histoire urbaine – comme les maisons de JL Wright ou les bastides – ou *a contrario* des figures ou configurations banales – notamment en banlieue.

En 1975, Castex et Panerai mettent en forme, avec le sociologue Jean Charles Depaule et la géographe Marcelle Demorgon, un premier rapport de recherches en deux volumes pour le CORDA9, qui donnera lieu à deux publications incontournables: Formes urbaines. De l'îlot à la barre (1977), et Éléments d'analyse urbaine (1980). Dans le premier, ils se proposent de contribuer à « une définition de l'architecture urbaine » à partir de l'analyse de 5 exemples historiques : le Paris d'Haussmann, Londres et ses cités jardins, l'extension d'Amsterdam par Berlage, le nouveau Francfort d'Ernst May et la Cité radieuse de Le Corbusier. Ces cas d'étude leur permettent de s'interroger d'une part sur la lente agonie de l'îlot, forme caractéristique de la ville européenne classique, transformé au XIXe siècle puis aboli au XXe siècle, et d'autre part sur « la pratique de l'espace » et sur l'élaboration et la transmission des modèles architecturaux. Le second volume est conçu comme un manuel, rassemblant des éléments méthodologiques utilisés dans l'analyse des formes et des tissus urbains, notamment pour aborder les points tels que : phénomènes de croissance, analyse typologique, paysage urbain et analyse pittoresque, hiérarchies de l'espace urbain.

-

<sup>9-</sup> Jean Castex, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, *De l'îlot à la barre* (vol.1), *Principes d'analyse urbaine* (vol. 2), rapport de recherches ADROS-CORDA, Versailles, 1975, 2 vol., 265 et 127 p. Il donnera naissance à deux publications: Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, *Formes urbaines*. *De l'îlot à la barre*, Paris: Ed. Dunod, 1978, 230 p. (parution saluée par Frédéric Edelman dans *Le Monde* du 3 mars 1978), et Marcelle Demorgon, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, Michel Veyrenche, *Eléments d'analyse urbaine*, Bruxelles: Ed. AAM, 1980, 194 p.

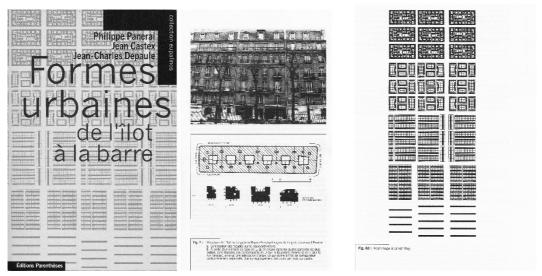


Fig. 2 - Castex, Panerai, Depaule *Formes urbaines*. *De l'îlot à la barre* (1977) : réédition 1996, page frontispice et p. 37.

Fig. 3 - « Hommage à Ernst May », dessin de Philippe Panerai in *Formes urbaines. De l'îlot à la barre*, réédition 1996, p. 185.

Cette approche est également utilisée pour d'autres recherches, donnant lieu à de nouvelles publications phares, telle que Lecture d'une ville : Versailles (1980), dont l'objectif est « de mettre en évidence les opérations banales qui ont réglé au cours des siècles les relations entre ville et architecture <sup>10</sup>». Pour ce faire, les auteurs étudient le temps long de la constitution de la ville, et notamment la logique typologique de ses constructions au XVIIIe et XIXe siècles, en convoquant des archives cadastrales et documents anciens, mais aussi en élaborant des dessins analytiques révélant les grands tracés, la structure du tissu urbain et de la succession des types de bâtiments. Ce faisant, la démarche ancre l'architecture urbaine dans le concept de « typologie », tel que le définira Jean Castex en 1995 : « La typologie du bâti renvoi aux éléments, la morphologie de la ville à l'ensemble dans une relation qui n'est pas causales, mais 'dialectique' (Aymonino). La forme urbaine n'est pas une catégorie générique qui ne rend pas compte du processus de développement (comme celles, utiles, mais incomplètes, de plan en damier, radioconcentrique, linéaire). (...) Cette conception de la forme urbaine, ces renversements successifs, posent à l'évidence le problème des périodes de temps dans la ville, des permanences et des modifications, et demandent d'être suivis par l'étude précise des acteurs sociaux, de leurs attitudes, du changement de leurs références et de leur comportement. 11 »

#### 2.2 Bernard Huet à Paris

Comme à Versailles, le groupe de recherche réuni autour de Bernard Huet fait de la forme urbaine, de ses composantes et leurs évolutions le cadre conceptuel de ses travaux. Une collaboration avec les chercheurs de l'université de Nanterre et avec le sociologue Henri Raymond associé à l'enseignement établit un cadre conceptuel multidisciplinaire proche des sciences sociales. Il s'agit désormais de transcender les savoirs disciplinaires pour éclairer les corrélations entre la géographie, la sociologie et l'histoire pour comprendre les articulations d'échelles de la ville et de l'architecture. Dans *Morphologie urbaine et typologie architecturale* (1974), Ahmet Gülgönen et Francois Laisney exposent les quatre axes de cette réflexion : « 1° la ville se présente comme un site, comme un niveau

<sup>10-</sup> Jean Castex, Philippe Panerai, Katherine Burlen, Patrick Céleste, Catherine Furet, *Versailles : lecture d'une ville*, ADROS-CORDA, Versailles, 1978 ; publié par les Ed. du Moniteur en 1980.

<sup>11-</sup> Jean Castex, Jean-Louis Cohen, Jean-Charles Depaule, *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, Ed. CNRS, coll. Cahiers du Pir-Ville, 1995.

d'organisation. Elle joue un rôle économique et politique. 2° La ville ne doit pas être vue séparée de son environnement. 3° La ville est un phénomène complexe, socialement, techniquement et économiquement. 4° la ville est sujette à des transformations ». 12

Une étude de Bernard Huet, développée dès 1974 avec Christian Devillers, est emblématique de son approche : celle sur Le Creusot, petite ville industrielle de la fin du 18e siècle, dont l'ambition est « d'étudier la morphologie urbaine du point de vue de sa production, en couches successives<sup>13</sup> ». Comme l'étude des Halles ou les travaux de Versailles, cette recherche est une historiographie qui s'appuie sur une analyse typo-morphologique afin de saisir la genèse et le développement des types et des formes construites. Mais l'ambition va au-delà de cette lecture formelle puisque l'étude s'intéresse également aux relations entre le développement spatial, les modes de vie et l'évolution des modes de production. Car pour eux, comme le souligne Christian Devillers, le type est « non seulement une catégorie d'analyse qui est ajoutée par la suite par les historiens, mais il est aussi un élément qui structure la production de l'espace construit »<sup>14</sup>. Ainsi, dans l'étude du Creusot, prenant appui sur une compilation de plans (datant de 1781 à 1923), l'analyse révèle un « concept spatial très rationnel et technique qui se caractérise par une production économique et technique<sup>15</sup> » mais aussi les relations étroites entre l'espace urbain et architectural et valeurs sociales.

A la même époque, Bernard Huet est rédacteur en chef de la revue *l'Architecture* d'Aujourd'hui (1974 à 1978). Dans ses éditoriaux, il s'insurge contre les projets doctrinaires, prône une architecture mesurée et la nécessité d'inscrire l'aménagement urbain dans une continuité historique. En janvier 1975, dans son « Petit manifeste pour célébrer la nouvelle année 16 », il milite pour une « approche correcte, fondée sur des rapports dialectiques entre forces productives, typologies architecturales et morphologie urbaine » (article VII), et pour une architecture ni « naturelle » ni « universelle » mais « historicisée, et insérée dans la dialectique de transformation des rapports sociaux » (article XI). Des projets concrétiseront ces ambitions.

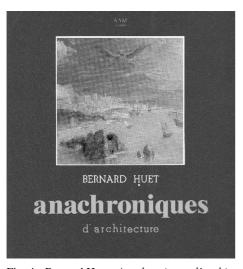


Fig. 4 - Bernard Huet, Anachroniques d'architecture (1981) : page frontispice

<sup>12-</sup> Ahmet Gülgönen, Francois Laisney, Morphologie urbaine et typologie architecturale, vol.1: étude théorique, rapport de recherche 1974/1977.

<sup>13-</sup> Cette étude sera publiée en 1981 : Christian Devillers, Bernard Huet, Le Creusot, naissance et développement d'une ville industrielle, 1782-1914, Paris : Ed. Champ Vallon, 1981, p.84.

<sup>14-</sup> Christian Devillers, « Morphologie urbaine et typologie de l'habitat », *l'Architecture* d'Aujourdhui n°174, juillet-août 1974, p. 18-22.

<sup>15-</sup> Devillers et Huet (1981), p. 98.

<sup>16-</sup> Bernard Huet, « 1975, Petit manifeste pour célébrer la nouvelle année », Architecture d'Aujourd'hui, n°177, janvier février 1975; republié dans Bernard Huet, Anachroniques d'architecture, Bruxelles : Ed. AAM, 1981, p. 48-49.

### 3. Le « retour à la ville »

Dès le milieu des années 1970, de nombreuses revues et publications — telle que le premier numéro des *Cahiers de la recherche architecturale* intitulé « Formes urbaines » — témoignent du foisonnement de réflexions et recherches sur l'architecture et les formes urbaines, de même qu'une pratique professionnelle faisant appel à celles-ci afin de repenser la conception des projets, en milieux constitués ou non. L'heure du « retour à la ville » a donc sonné, fondé sur son ancrage dans l'histoire.

Développée d'abord de manière marginale (et expérimentale), l'approche typomorphologique s'ancre dès lors sur un nouveau corpus d'écrits, contribuant à élever la démarche de l'« architecture urbaine » au rang de théorie – comme L'Architettura della città d'Aldo Rossi (1966), traduit et diffusé en France 1981. Les recherches et les enseignements dispensés au sein de certains ateliers des écoles d'architecture contribuent à renouveler la compréhension de la problématique urbaine. L'analyse des différents éléments du système (ou de la grammaire) morphologique — maillage et voies, îlots et parcelles, tissus et types bâtis, espaces publics — semble alors faire école pour la compréhension des dynamiques de transformation des villes, de leur naissance, croissance, diversification, étalement, densification, renouvellement ou régénération.

Une nouvelle période semble ouverte suite à l'adoption de la Loi sur l'architecture de 1977, qui crée les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ayant pour mission « de développer l'information, la sensibilisation et l'esprit de participation du public<sup>17</sup> » dans ces domaines. Une nouvelle génération d'architectes, en quête de collaborations avec les municipalités et les maîtres d'ouvrages publics (notamment les Offices d'HLM)<sup>18</sup>, s'empare de la démarche typo-morphologique. Observation pratique des modèles culturels dominants, analyse des types et des formes existantes constituent généralement les points de départ du projet. Il faut souvent de réparer les tissus urbains existants, et le logement collectif est l'instrument privilégié de cette démarche. Comme le souligne Bernard Huet en 1993, il s'agit alors de revisiter l'enseignement de l'*art urbain*, envisagé comme l'« art d'accommoder les restes, de recoudre des fragments hétérogènes pour reconstituer une logique de continuité <sup>19</sup>».

L'approche française se fait l'écho de projets et réalisations d'architectes européens, notamment italiens, portugais et espagnols, qui réconcilient recherches typologiques et régionalisme — comme le quartier Zen de Franco Purini et Vittorio Gregotti, le projet pour Vittoria de Rafael Monéo et Mario Sola-Moralès ou le quartier Margheira de Alvaro Siza à Evora<sup>20</sup>... Parallèlement, le travail considérable effectué sur les espaces publics à Barcelone — permis et préparé par un enseignement et une recherche importante de plus de dix ans dans les écoles d'architecture catalanes — montre que, à force de ténacité, l'enseignement reste le lieu privilégié pour faire évoluer les idées et former des professionnels d'un autre urbanisme.

En France comme ailleurs, dès la fin des années 70, insiste, la problématique d'aménagement ou de réaménagement des villes et des banlieues convoque un éventail élargi d'acteurs et d'interventions — aménagement des espaces publics, dessin de la voirie, respect des règles de découpage, gestion des ordonnancements, etc. —, et des actions désormais coordonnées et encadrées par de nouvelles dispositions (*Cahier des charges*, plan d'ensemble, etc.). A Paris témoignent de cette évolution des projets d'échelles différentes, de l'ensemble de 209 logements *Les Hautes Formes* édifié à Paris par Christian Portzamparc à

<sup>17-</sup> Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977, dite « Loi sur l'architecture », Article 7.

<sup>18-</sup> Voir Jean-Louis Violeau, Les architectes et mai 68, Paris, Editions Recherches, 2005.

<sup>19-</sup> Interview de Bernard Huet dans Le Monde du 23 novembre 1993.

<sup>20-</sup> David Mangin, « La longue marche du projet urbain », EAV n° 1, 4e trimestre 1995, p. 20-23.

l'issue du concours PAN 7 (1975, livraison 1979 pour la RIVP), au projet de rénovation du bassin de La Villette conçu par Bernard Huet, qui inscrit la rotonde de Ledoux dans une place urbaine et recompose les ilots d'habitation de part et d'autre du canal (1990). Ces projets montrent la voie plus opératoire du *projet urbain*, de son cadre permanent (les tracés, la voirie, la composition) et de ses variables (le découpage parcellaire, les types).





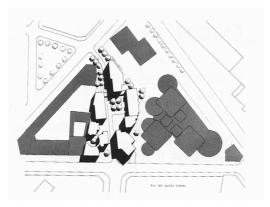


Fig. 5 (g) – Les Hautes Formes, de Christian Portzamparc (1975-1979) [source : Jacques Lucan, *France architecture 1965-1988*, Paris : Electa Moniteur, 1989, p. 124-125]

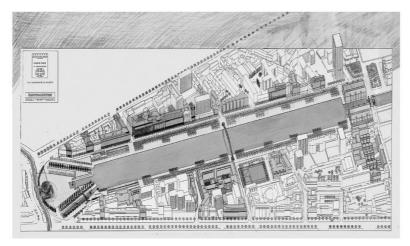


Fig. 6 (dr) – Aménagement du bassin de La Villette, par Bernard Huet (1990) [SEMAVIP-Ville de Paris, dossier de la ZAC du Bassin de la Villette, DR]

# Conclusion. Héritage et actualité

En France, l'analyse typo-morphologique a contribué à l'établissement d'une nouvelle culture du projet, fondé sur de nouveaux outils d'analyse et de conception. Les recherches et les projets architecturaux et urbains des années 1970 permettent d'abord de questionner les cadres de vie existants, montrant ainsi la voie pour le renouvèlement des approches. Les projets des années 1980 et 1990 creusent ensuite les sillons de cette réflexion, en revisitant les rapports conventionnels entre espaces bâtis et espace public, en accordant une attention particulière à la valeur citoyenne de l'espace public dans la cité et, enfin, en prenant appui sur de nouvelles législations.

Ce processus a permis de remplacer l'*urbanisme de plan*, qui prédominait après 1945, par un *urbanisme de projet* rétablissant la coupure créée entre l'architecture et la ville. Il a permis aussi, comme le souligne Philippe Panerai en 1995, de jeter les bases d'une nouvelle discipline : celle du « *projet urbain* (...), avec ses propres concepts et ses propres outils. Inversant certains rapports qui sont – ou qui étaient – de règle dans le projet d'édifice, le *projet urbain* a contribué à un véritable renversement de perspective : le territoire n'est plus l'accompagnement ou le prolongement du bâtiment, mais l'objet même du projet. La ville n'est pas une somme de bâtiments, mais d'abord organisation du territoire. Traces, découpages, dessins de l'espace public, règles d'édification précèdent et informent le projet d'édifice<sup>21</sup> ».

Cette dynamique a ouvert un nouveau débat théorique sur le *projet urbain*, considéré comme l'essence même de l'architecture. Ainsi, malgré la persistance de démarches formalistes ou décontextualisées, un pas de géant a été fait en faveur d'une planification plus démocratique des cadres de vie — comme l'avait souhaité Henri Lefebvre en 1968.

# **Bibliographie**

Rémy Allain, *Morphologie urbaine*. *Géographie, aménagement et architecture de la ville*. Paris, Armand Colin, 2004.

Laurence Costes, « Le Droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? », *Espaces et Sociétés*, 2010/1-2 (n°140-141), en ligne sur <a href="https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-177.htm">https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-177.htm</a>

Roland Barthes, « Sémiologie et urbanisme », *L'architecture d'aujourd'hui* n°153, déc. 1970, pp.11-13.

Françoise Boudon, « Tissu urbain et architecture », *Annales E.S.C. 30 Annonces* (1975) 4, p.773-818.

Françoise Boudon, André Chastel, Hélène Couzy, Françoise Hamon, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, Paris, Ed. du CNRS, 1977, 2 vol.

Jean Castex, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, *De l'îlot à la barre* (vol.1), *Principes d'analyse urbaine* (vol. 2), rapport de recherches, ADROS, Versailles, 1975.

Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, *Formes urbaines*. *De l'îlot à la barre*, Paris : Ed. Dunod, coll. Aspects de l'urbanisme, 1978 ; réédité chez Parenthèses, 1996.

Jean Castex, Philippe Panerai, Katherine Burlen, Patrick Céleste, Catherine Furet, *Versailles; lecture d'une ville*, ADROS-CORDA, Versailles, 1978, 376 p. Paris, ed. du Moniteur, 1980.

Jean Castex, Jean-Louis Cohen et Jean-Charles Depaule, *Histoire urbaine*, *anthropologie de l'espace*, Paris, Ed. du CNRS, coll. Cahiers du Pir-Ville, 1995.

<sup>21-</sup> Philippe Panerai, « Projet urbain. Quelques remarques. Des acquis, un consensus des compromis inimaginables il y a vingt ans », *EAV* n° 1, 1995.

Pierre Chabard, « Métamorphose éditoriale et construction d'un classique. Jean Castex, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, *De l'îlot à la barre* 1977/1997 », in Pierre Chabard, Marilena Kourniati (dir.), *Raisons d'écrire. Livres d'architectes, 1945-1999*, Paris, Ed. de la Villette, 2013, p. 152-180.

Marcelle Demorgon, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, Michel Veyrenche, Eléments d'analyse urbaine, AAM, Bruxelles, 1980

Christian Devillers, Bernard Huet, Le Creusot, naissance et développement d'une ville industrielle, 1782-1914, ed. Champ Vallon, 1981.

Christian Devillers, « Morphologie urbaine et typologie de l'habitat », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°174, juillet-août 1974.

Ahmet Gülgönen, Francois Laisney, *Morphologie urbaine et typologie architecturale* vol. 1. Etude théorique, rapport de recherches, 1974/1977

Bernard Huet, « 1975. Petit manifeste pour célébrer la nouvelle année », *Architecture d'Aujourd'hui*, n°177, janvier février 1975; republié dans Bernard Huet, *Anachroniques d'architecture*, Bruxelles: Ed. AAM, 1981, p. 48-49.

Guy Lambert, Eléonore Marantz (dir.), *Architectures manifestes. Les écoles d'architecture en France depuis 1950*, Genève, MétisPresses, 2018.

Henri Lefebvre, Le droit à la ville, Paris, Ed. Anthropos, 1968.

Éric Lengereau, L'État et l'architecture, 1958-1981 : Une politique publique ?, Paris, Picard, 2001.

David Mangin, « La longue marche du projet urbain », *EAV* n° 1, Ensa de Versailles, 1995, p. 20-23.

David Mangin, Philippe Panerai, Projet urbain, Marseille, Ed. Parenthèses, 1999.

Philippe Panerai, « Projet urbain. Quelques remarques. Des acquis, un consensus des compromis inimaginables il y a vingt ans », *EAV* n° 1, 4e trimestre 1995.

Philippe Panerai, « L'étude pratique des plans de villes », *Villes en parallèle*, n°12-13, nov. 1988, p. 100-109; en ligne sur <a href="https://www.persee.fr/doc/vilpa">https://www.persee.fr/doc/vilpa</a> 0242-2794\_1988\_num\_12\_1\_1561

Aldo Rossi, *L'Architecture de la ville*, Gollion, Ed. InFolio, 2001. Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 68*, Paris, Ed Recherches, 2005.

# Biographies des autrices

Catherine Blain est architecte, docteur en Aménagement et Urbanisme, ingénieure de recherche au laboratoire LACTH de l'ENSAP de Lille. Ses recherches, interventions et publications portent principalement sur l'architecture et de l'urbanisme en France depuis 1945, s'intéressant de plus près aux projets et théories du Mouvement Moderne, à l'histoire des villes nouvelles et aux problématiques de connaissance, sauvegarde et réhabilitation du patrimoine contemporain.

Marlène Ghorayeb est architecte-urbaniste de formation, Docteur en urbanisme, HDR. Professeure à l'École Spéciale d'Architecture, elle est chercheure au Centre de Recherche sur l'Habitat (LAVUE UMR 7218 CNRS). Ses travaux portent sur la circulation des savoirs en urbanisme, dans différents espaces culturels dans un contexte de mutations et de globalisation. Elle questionne la production architecturale du XXe siècle dans son rapport à l'histoire des villes. Un deuxième axe de recherche porte sur le renouvellement de la formation en urbanisme au regard de l'actualité des villes en transition.